



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Communiqué de presse

Apprendre de l'Espagne en vue d'une meilleure protection contre la violence domestique

Une délégation suisse composée de représentants de la politique, de la police, des autorités fédérales et cantonales et de différentes universités a pu se rendre compte fin janvier du travail des autorités espagnoles en matière de lutte contre la violence domestique. L'objectif est de tirer profit de la longue expérience de l'Espagne afin de développer le travail de prévention en Suisse.

La lutte contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes ainsi que leur prévention constituent une priorité pour la Confédération et les cantons. Pour améliorer la protection des victimes, les autorités suisses ont pris différentes mesures ces dernières années. Entre autres, la Confédération et les cantons ont adopté en 2021 une feuille de route commune pour un dialogue stratégique sur la violence domestique. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les autorités peuvent en outre ordonner une surveillance électronique des auteurs de menaces, de harcèlement et de violences. Afin de développer une utilisation réussie de ces possibilités techniques, des projets pilotes sont en cours dans plusieurs cantons.

Vaste expérience en Espagne

Une délégation composée de représentants de la politique, de la police, des autorités fédérales et cantonales et de différentes universités s'est penchée la semaine dernière, lors d'un voyage d'étude, sur l'expérience des autorités espagnoles en matière de protection contre la violence domestique. La protection des victimes de la violence basée sur le genre en tant que mission de la société dans son ensemble est incontestée en Espagne et elle est inscrite dans la loi depuis 2004. Les autorités espagnoles ont ainsi une longue expérience de la lutte contre la violence spécifique envers les femmes et de la protection des victimes. Elles sont également bien organisées sur le plan structurel, avec des unités spécialisées dans l'administration, la police, les ministères publics et les tribunaux. La surveillance électronique des auteurs et des victimes est largement répandue.

La délégation suisse a pu se faire une image approfondie de ce système lors de sa visite en Espagne les 26 et 27 janvier. "Nous devons continuer à améliorer la protection des femmes contre la violence domestique", affirme Jacqueline Fehr, directrice de la justice du canton de Zurich. "L'Espagne dispose d'une vaste expérience en la matière, que nous devons absolument mettre à profit sur notre chemin vers une société moins violente." Les conclusions de ce voyage vont maintenant être évaluées et intégrées dans le développement du système suisse.

Berne, le 31 janvier 2023

Pour tout complément d'information

Jacqueline Fehr, Présidente de l'Association EM suisse, Conseillère d'État ZH, ce mardi 31 janvier 2023 de 11 à 12 heures, téléphone 043 259 25 02

Alain Hofer, secrétaire adjoint de la CCDJP, téléphone 031 318 15 05